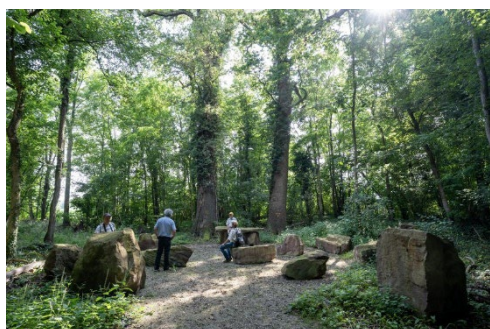


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 octobre 2025

Concours « Capitale française de la Biodiversité » : 8 territoires lauréats illustrent le thème « Culture(s) & Biodiversité »



Autel d'inspiration mégalithique de la forêt sanctuaire / Commune de Muttersholtz

Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures actions réalisées par des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité. Cette année, une soixantaine d'entre elles ont témoigné de leurs réussites et fiertés autour d'un thème volontairement très large, « Culture(s) & Biodiversité » : arts mais aussi culture scientifique et naturaliste, patrimoine, traditions, histoire et même agriculture, horticulture... Leurs témoignages constituent un recueil inspirant de plus d'une centaine d'actions exemplaires.

Muttersholtz (Grand Est) a été réélue Capitale française de la Biodiversité 2025, huit ans après son premier titre obtenu en 2017 sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité », confirmant son rôle de porte-étendard de ces territoires champions de la nature. Muttersholtz affirme son engagement à la croisée de la culture, de la biodiversité et de la citoyenneté avec la création d'une Maison de l'Écologie Culturelle, intégrée dans un projet global de réaménagement du cœur du village : parc, liaisons douces et programmation artistique participative (résidences, expositions, spectacles). Sur le long terme, la commune restaure un corridor écologique majeur en milieu agricole, via la création de mares, haies, bandes enherbées, et même obligations réelles environnementales avec des propriétaires privés. Ce projet est mené en partenariat avec agriculteurs, associations naturalistes, Maison de la Nature et soutien des institutions régionales. À travers son jumelage avec une commune guyanaise, Muttersholtz met aussi en lumière le lien entre biodiversité et cultures autochtones amazoniennes, tout en valorisant localement ces dimensions dans les pratiques artistiques, pédagogiques et naturalistes.

Trois « Meilleures communes pour la Biodiversité 2025 »

Mesnières en Bray (Normandie, catégorie des communes de moins de 2 000 hab.)

Mesnières-en-Bray développe une approche originale du lien entre culture et nature, en mobilisant l'art comme vecteur d'éducation et de convivialité. Résidences d'artistes, ateliers de peinture en nature, expositions photographiques en plein air et événements participatifs (La Grande Lessive, Mesnières fête l'automne) permettent aux habitants de s'approprier leur patrimoine naturel de manière créative et inclusive. Engagée dans la gestion différenciée des espaces verts depuis 2004, la commune a inscrit la biodiversité dans son plan local d'urbanisme, avec des mesures concrètes : protection des haies bocagères, infiltration des eaux à la parcelle, aménagements paysagers respectueux de l'identité locale, notamment les traditionnelles haies brayonnes. Elle associe les acteurs du territoire (école, lycée agricole, chasseurs, agriculteurs) à une gestion cohérente et partagée du patrimoine naturel. Le groupement scolaire intercommunal engage les enfants dans des projets concrets de découverte et de préservation de la biodiversité au travers d'une Aire Terrestre Éducative, en lien avec des artistes et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Une démarche qui ancre l'apprentissage du vivant dans le quotidien des futurs citoyens.

Angoulême (Nouvelle-Aquitaine, catégorie des communes de moins de 20 000 hab.)

Avec le « fil vert et culturel », Angoulême repense son centre ancien en alliant végétalisation, désimperméabilisation et mise en valeur du patrimoine, en s'appuyant sur un plan-guide de végétalisation réalisé avec le CEREMA qui a l'ambition de créer une nature urbaine inspirée des paysages calcaires qui entourent la ville. En parallèle, la municipalité s'attache à valoriser la biodiversité ordinaire en partenariat avec Charente Nature, avec des actions de sensibilisation comme la découverte des plantes sauvages des murs pour inviter les habitants à découvrir la nature présente dans leur quotidien et à porter un nouveau regard sur leur environnement. La dimension culturelle s'exprime également de manière emblématique à travers l'exposition « Nature de papier », présentée en 2024 au musée du Papier sur l'île de la Charente. L'artiste invitée y a proposé un univers poétique où animaux et paysages reconstitués dialoguent avec le patrimoine local. Accompagnée de films et de dispositifs de médiation, cette exposition a offert au public une expérience sensible, reliant création artistique et sensibilisation à la fragilité du vivant.

Tours (Centre-Val de Loire, catégorie des communes de moins de 100 000 hab.)

Déjà reconnue pour la qualité de sa gestion écologique de ses espaces verts, la Ville de Tours accélère sa transition en faveur de la biodiversité urbaine et du lien entre habitants et nature. Adopté en 2020, le plan *Nature en ville* structure l'ensemble des actions municipales autour d'un objectif clair : rendre la ville plus verte et plus vivante. En plus des nombreuses actions issues du budget communal, Tours anime un dispositif original de mécénat d'entreprise, qui a permis de mobiliser plus de 500 000 euros pour financer des projets concrets : plantations d'arbres et arbustes, désimperméabilisation et gestion intégrée des eaux pluviales. Tours affirme aussi son rôle de ville scientifique et naturaliste grâce à son Muséum d'Histoire naturelle et son Jardin botanique engagé dans la sauvegarde des espèces locales et du patrimoine génétique régional. Avec le programme *Jardins gourmands et solidaires*, elle relie jardinage biologique, bonnes pratiques alimentaires et aide concrète aux foyers les plus démunis avec plus de 10 tonnes de légumes produits par les jardiniers municipaux et distribués via des associations locales. Enfin, la ville est signataire du Manifeste de la Loire, et œuvre en faveur des droits du Fleuve, reconnue Citoyenne d'honneur.

Quatre « Meilleures intercommunalités pour la biodiversité 2025 »

La Communauté de communes Côte d'Émeraude (Bretagne, catégorie des intercommunalités rurales)

Lauréate nationale en 2023 d'un trophée national pour le volet « mobilisation » de son Atlas de la Biodiversité Communale, la communauté de communes Côte d'Émeraude déploie depuis un plan d'action mêlant écologie scientifique, art et participation citoyenne. Huit espèces « parapluies » représentées chacune par une œuvre de l'artiste Sybille Besançon, servent à mobiliser les communes

tous les six mois au cours d'une rencontre où elles s'échangent les oeuvres pour symboliser leur prise de responsabilité et agissent pour préserver l'espèce concernée, avec un soutien financier et technique de l'intercommunalité. Les habitants sont mobilisés à travers les « bio défis » mensuels, tandis que l'exposition itinérante *La fantastique biodiversité de la Côte d'Émeraude* relie art et sensibilisation environnementale. L'Office de tourisme intercommunal est aussi formé et mobilisé pour proposer activités et informations aux estivants en lien avec le patrimoine naturel local.

La Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges (Grand Est, catégorie des intercommunalités rurales)

Elue en 2024 Capitale française de la biodiversité sur le thème « Sobriété & Biodiversité », la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges est à nouveau récompensée cette année sur le thème « Culture & Biodiversité ». Innovante, la collectivité expérimente une évaluation sensible du territoire, alliant résidences d'artistes et accompagnement sociologique pour intégrer les émotions et perceptions des habitants dans ses politiques publiques.

Elle multiplie les actions ludiques – de l'École des sports nature aux escape games et cartes au trésor – pour sensibiliser tous les publics, même peu intéressés par le sujet de la biodiversité, des adolescents jusqu'aux seniors.

Agglopolys agglomération de Blois (Centre-Val de Loire, catégorie des intercommunalités urbaines)

Agglopolys, la communauté d'agglomération de Blois, articule étroitement les enjeux liés à la biodiversité, au climat et à la culture du risque. Forte d'un Atlas de la Biodiversité Communale couvrant 43 communes, la collectivité s'appuie sur un réseau d'associations naturalistes et sur la formation de ses 1 600 agents pour faire émerger une véritable culture du vivant à tous les niveaux de l'action publique. Agglopolys mène également des projets exemplaires de renaturation, comme la reconversion du secteur de La Bouillie, ancien déversoir de crue de la Loire : 52 hectares déconstruits et rendus à la nature et aux activités de loisirs ou d'agriculture. Avec l'Observatoire Loire et le projet culturel REGARD, la collectivité fait du fleuve un lieu d'expérimentation artistique, éducative et citoyenne, reliant patrimoine, écologie et créativité. Le programme Pasto'Loire animé par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, complète cette action en conjuguant élevage local et gestion écologique.

Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo (Pays-de-la Loire et Bretagne, catégorie des intercommunalités urbaines)

Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo s'appuie sur plus de vingt ans d'expertise naturaliste et de partenariats solides, autour notamment de la gestion de sites Natura 2000. Avec son Atlas de la Biodiversité Communale mené en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière, l'agglomération fonde sa stratégie Biodiversité, adoptée à l'unanimité du conseil communautaire en 2025, sur une connaissance fine des milieux et sur une gestion écologique concertée avec les différentes parties prenantes.

Son engagement en faveur des milieux productifs est exemplaire : avec le programme européen *Life Salina* elle a concilié activité salicole et préservation des oiseaux migrateurs, tandis que des diagnostics agro-environnementaux accompagnent les agriculteurs volontaires pour la mise en place d'aménagements en faveur de la faune et de la flore. Sa charte forestière et son programme de restauration de 300 mares favorise la préservation et le retour d'espèces patrimoniales, sur le domaine public comme privé. Enfin, l'agglomération forme son office du tourisme intercommunal aux questions de biodiversité et de fréquentation des espaces naturels.

Lire le [dossier de presse intégral](#)

Lire le [recueil d'actions thématique « Culture\(s\) & Biodiversité »](#)

Remise des trophées et colloque de restitution auront lieu jeudi 20 novembre 2025 de 14h à 18h, accueilli par la Fédération des parcs naturels régionaux à Paris.

Edition 2026

L'édition 2026 du concours Capitale française de la Biodiversité ouvrira en novembre : communes et intercommunalités françaises seront invitées à candidater jusqu'au 27 février 2026 sur www.capitale-biodiversite.fr afin de faire connaître et valoriser leurs réussites de la « Restauration de la nature ». On attend leurs témoignages en matière de renaturation et de restauration de milieu naturel ou de programme de protection d'espèces en lien avec les activités humaines, qu'il s'agisse de solutions fondées sur la nature pour limiter le risque d'inondation, de concilier les activités productives et la faune et la flore sauvage (agriculture, sylviculture...), d'engagement citoyen ou encore de verdir nos villes et nos villages au bénéfice mutuel de la lutte contre l'effet d'îlots de chaleur urbain, la gestion des eaux pluviales, le bien-être humain et la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Le formulaire de participation sera disponible en novembre.

Le concours Capitale française de la Biodiversité

Le concours est organisé par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'Office français de la biodiversité, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, et les Agences régionales et collectifs régionaux pour la Biodiversité coordonnés par l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France. Enfin, il s'appuie sur de nombreux autres partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique en charge de l'évaluation des candidatures. [Voir les partenaires](#)

www.capitale-biodiversite.fr

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'OFB agit pour préserver et restaurer la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins, et la gestion durable de l'eau.

www.ofb.gouv.fr

Contacts presse

Office français de la biodiversité
Florence Barreto / 06 98 61 74 85
presse@ofb.gouv.fr

Plante & Cité
Ludovic Provost / 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17
ludovic.provost@plante-et-cite.fr

Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France,
Département Biodiversité de L'Institut Paris Region
Gilles Lecuir / 06 09 69 00 61
Gilles.Lecuir@institutparisregion.fr

Office français de la biodiversité
Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr